

Préavis avant blocage de la MA Nîmes

Le 24 mars 2024

Suite au mouvement organisé par l'UFAP le 18 décembre 2024, deux réunions ont eu lieu les 23 et 26 janvier sur le schéma directeur et le futur organigramme DAC où nous avons partagé une vision commune avec notre homologue syndical.

À l'issue de ces deux réunions, la secrétaire générale de la DI nous a assurés de la transmission rapide du compte rendu de ces réunions à la DAP (d'ici le 6 février). Toujours sans nouvelle de la DAP, nous nous sommes renseignés ce jeudi 21 mars et

il s'avère que nous n'avons pas eu de réponse car AUCUN COMPTE RENDU N'A ÉTÉ ENVOYÉ par la DI !!!

Alors que chaque jour compte en vue de l'ouverture du DAC, on se fait encore prendre pour des imbéciles !

De plus, après lecture des comptes rendus rédigés par la secrétaire générale de la DI qui sont censés retranscrire uniquement la demande des OS, nous notons beaucoup d'oublis, des délais de réalisation de travaux incompréhensibles, des chiffrages de matériels déjà présents sur l'établissement qui nous font arriver à des sommes astronomiques !

Exemple : 2 ans pour réaliser l'agrandissement de l'USMP (autant de temps que le DAC) dans des locaux déjà existants avec ouverture d'un mur porteur et aménagement de 3 ou 4 bureaux !!!! de qui se moque-t-on ?

Tout est écrit et orienté pour dire que nos propositions ne sont pas réalistes et réalisables !

En gros, selon la DI et la DAP, Nîmes devrait accueillir le DAC avec juste de jolis nouveaux vestiaires pour les personnels, une armurerie pour les futurs ELSP et des parloirs détenus en box.

Tout le reste ne serait que du vent et pas vraiment nécessaire finalement au bon fonctionnement de notre structure.

- Il faut donc se satisfaire de notre greffe et de notre vestiaire détenus complètement sous-dimensionnés avec nos forces de l'ordre et PREJ qui attendent comme des chiens à l'extérieur, sans aucun abri tous en file indienne sans pouvoir placer en sécurité les PPSMJ dans des box d'attente.
- Il faut se satisfaire de notre cuisine et de notre buanderie qui nous posent déjà énormément de difficultés.
- Il faut se satisfaire de notre USMP qui suffoque chaque jour, avec 2 micros-salle d'attente sans porte sécurisée pour gérer des flux de dingue et pas assez de salle de consultation.

Pour notre syndicat, il est hors de question de se laisser faire par des personnes qui sont bien assis confortablement dans leurs bureaux et qui ne subissent pas nos conditions de travail ! La justice n'arrive plus à recruter, beaucoup de démissions, de reclassements administratifs ou de mises à disposition dans d'autres ministères et pourquoi ?

parce que les gens en ont marre de travailler dans des conditions de merde !!!! sans parler du rythme de travail et du salaire.

Le ministère sait prévoir de superbes travaux d'agrandissement sur un site pénitentiaire déjà existant et occupé, il est impératif qu'il prenne en considération les vrais besoins du terrain, peu importe le coût !! Nous avons besoin d'un vrai schéma directeur !

Le personnel n'acceptera pas une ouverture du DAC dans ces conditions, sachez-le !

Compte tenu du retard de transmission des comptes-rendus par la DI à la DAP, l'UFAP Nîmes estime qu'il est nécessaire de laisser à la DAP un délai afin de nous faire part des décisions prises pour Nîmes ! La date de mobilisation annoncée par FO pour la date du 29 mars n'est pas entendable au vu des nouveaux éléments que nous venons d'apprendre.

Compte tenu de la mauvaise retranscription de nos propositions sur le compte rendu rédigé par la DI, l'UFAP UNSa Justice Nîmes demande à porter elle-même ses propositions et ses arguments devant la DAP.

En cas d'une fin de non-recevoir de la DAP ou d'un rejet de nos propositions, l'UFAP Nîmes passera à l'action en avril.

Le bureau local UFAP